

La prévention routière commence par une sensibilisation et une éducation des tout-petits, dès la maternelle et l'école élémentaire.

À Arnouville, des actions d'éducation et de sensibilisation à la sécurité routière sont développées dans les écoles élémentaires et secondaires, même si la meilleure prévention reste encore l'éducation donnée par les parents.

Quelques règles de base...

Dès que l'enfant est en âge de comprendre, il faut lui apprendre les règles élémentaires pour traverser la rue en toute sécurité. Il convient de lui expliquer le fonctionnement des feux : regarder impérativement à droite, puis à gauche même si le symbole "piéton" est au vert.

Pour les plus petits, privilégiez les solutions d'accompagnement par un grand ou par un adulte afin qu'il ne soit pas seul dans la rue.

Lorsque vous accompagnez vos enfants à l'école en voiture, ne vous garez pas en double file et surtout faites-les descendre du côté trottoir. Conseillez-leur de ne pas jouer, chahuter ou se bousculer sur le trottoir.

S'ils cheminent à pied, il est bon qu'ils portent, notamment l'hiver, des vêtements ou sacs avec des dispositifs réfléchissants suffisants. Le port d'un casque est vivement conseillé à vélo.

Si vos enfants empruntent le bus, vous pouvez leur apprendre de ne pas courir derrière celui-ci et d'attendre le départ du véhicule avant de traverser la chaussée.